

## INDULGENÇE DE LA PORTIONCULE

Dans la chapelle des religieux du Très Saint-Sacrement.

Par concession apostolique datée du 15 mars 1891, les fidèles pourront gagner les indulgences de la Portioncule dans la chapelle des religieux du Très Saint-Sacrement, depuis les premières vêpres de la fête (1er août), jusqu'au coucher du soleil, le lendemain.

*Communiqué.*

## LA JOIE D'AVOIR REÇU L'EXTREME-ONCTION

Mgr l'Évêque de Troyes, qui a reçu les derniers sacrements, il y a peu de temps, et dont la santé s'est rétablie, écrit à ses diocésains une bien touchante lettre pastorale où nous lisons.

« Je n'oublierai jamais dans le peu de temps qu'il me reste à vivre, les impressions profondes que j'éprouvais quand des prêtres dévoués et courageux, fidèles à la promesse qu'ils m'en avaient faite il y a longtemps déjà, m'avertirent que l'heure était venue de recevoir les derniers sacrements : l'absolution qui purifie l'âme, le saint Viatique qui la nourrit et la fortifie, l'extrême-onction qui procure non-seulement une grande abondance de grâces spirituelles, mais encore le soulagement corporel du malade.

Ce fut une grande joie pour moi quand, après la confession et la communion, je sentis couler sur chacun de mes sens, cette onction extrême dont l'effet semblait se produire en même temps et sur l'âme et sur le corps. L'âme, en effet, goûtait « la paix de Dieu qui surpasse tout sentiment, » et le corps devenait plus accessible à l'efficacité des remèdes. La parole inspirée de l'apôtre saint Jacques se vérifiait visiblement : « *La prière de la foi sauvera le malade en contribuant à sa guérison, et, s'il a encore des péchés, ils lui seront remis.* »

Oh ! mes très-chers Frères, puisque, dans son infinie miséricorde, Notre-Seigneur Jésus-Christ a institué un sacrement si efficace pour le soulagement des infirmes, puisque les effets en sont si admirables et si certains, pourquoi ne pas le demander